



## *Communiqué de presse*

Paris, le 12 juillet 2018

### **REMISE A MADAME AGNES BUZYN D'UN VADE-MECUM SUR LA PRISE EN CHARGE DES BLESSES PAR ARMES DE GUERRE**

Les professeurs Pierre CARLI<sup>1</sup>, et François PONS<sup>2</sup>, ont remis ce jour à Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, un vade-mecum destiné aux professionnels de santé et consacré à la prise en charge des victimes d'agressions collectives par armes de guerre.

Les attentats qui ont frappé la France depuis 2015 ont mis en évidence la nécessité de former les professionnels de santé civils à la prise en charge d'afflux massif de blessés par des armes de guerre afin d'assurer les meilleurs soins en urgence aux blessés.

Dès 2016, à la demande de la DGS et de la DGOS, le Service de Santé des Armées et le Conseil national de l'urgence hospitalière (CNUH) ont élaboré un dispositif de formation à destination des professionnels de santé les plus concernés par ce type de prise en charge, notamment sur la mise en œuvre des techniques de « damage control ».

Un vade-mecum « agressions collectives par armes de guerre » a également été établi afin de valoriser le corpus pédagogique des formations et permettre à l'ensemble des professionnels de santé d'en disposer. Cet ouvrage, dont la coordination scientifique a été assurée par les professeurs Pierre CARLI et François PONS, constitue une référence incontournable pour tous les professionnels de santé confrontés à ces prises en charge.

L'expertise des auteurs, professionnels de santé issus des mondes civil et militaire, travaillant dans les établissements de santé, sur les théâtres d'opérations extérieures militaires, dans la sécurité civile ou au sein des forces de l'ordre, fait de cet ouvrage un outil collaboratif de formation qui s'adresse à tous les acteurs concernés.

C'est la première fois qu'un ouvrage médical est publié sous l'égide de trois ministères (Intérieur, Armées, Solidarités et Santé), affirmant ainsi la collaboration interministérielle dans le domaine majeur de la prise en charge des blessés par armes de guerre lors d'attentats. Elle témoigne également de la volonté des trois ministères concernés d'assurer la coopération et la synergie d'action de leurs services respectifs afin de faire bénéficier les victimes de la meilleure prise en charge possible.

Le vade-mecum « agressions collectives par armes de guerre : conduite à tenir pour les professionnels de santé » est disponible en téléchargement sur le site du ministère des solidarités et de la santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/securite-sanitaire/article/la-prise-en-charge-des-urgences-collectives>

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Buzyn, sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60

<sup>1</sup> Directeur médical du SAMU de Paris et Président du Conseil national de l'urgence hospitalière.

<sup>2</sup> Chirurgien des armées, Médecin Général inspecteur et ancien directeur de l'École du Val-de-Grâce.